

Plan d'Action National pour la Conservation des Arbres Menacés de Guinée.

Termes de Reference : deuxième atelier participatif

La Guinée possède l'une des plus grandes diversités végétales d'Afrique de l'Ouest subsaharienne. Cependant, les forêts sempervirentes de basse altitude sont tellement menacées en Guinée avec environ 96% de la forêt perdue avant 1992, et cela continue à ce jour. La plupart des forêts se trouve en Guinée Forestière et en Guinée Maritime ; mais en Guinée Maritime les forêts sont très fragmentées. La plus grande zone de Forêt en Guinée Maritime est la forêt de Kounoukan, en Guinée Forestière il y a des grandes forêts de Ziama et Diécké.

Les espèces d'arbres endémiques, quasi endémiques et les habitats dans lesquels ils se trouvent sont fortement touchés par les activités humaines en Guinée (Afrique de l'Ouest). Ils ont besoin d'une attention urgente pour la conservation afin d'éviter que des espèces uniques au monde ne soient perdues à jamais.

L'utilisation du feu pour les pâturages et l'agriculture sont une menace sérieuse pour les forêts et les communautés en Guinée. La population croissante dépend fortement du bois et du charbon de bois comme combustible.

Il y a plus de 300 espèces végétales menacées en Guinée, y compris les essences de bois. Les arbres menacés de la Guinée selon les évaluations de l'UICN numéroté 75 y compris cinq espèces endémiques à la Guinée et 24 essences de bois. Le nombre d'espèces d'arbres menacés peut-être plus haut au niveau national mais pour le moment les données ne sont pas disponibles pour évaluer à ce niveau.

Le présent projet financé par la Fondation Franklina, vise à mettre en place un plan national pour la conservation des arbres menacés en Guinée, il sera le fruit d'un consensus entre les parties prenantes, le gouvernement et les initiateurs du projet. Notre approche consiste à utiliser les techniques du Groupe de spécialistes de la planification de la conservation (CPSG) de la CSE de l'UICN pour établir un consensus entre toutes les parties prenantes en utilisant une méthodologie participative.

Dans le premier atelier nous avons présenté la flore guinéenne, les arbres menacés et le but du plan d'action national de conservation. Nous avons discuté ensemble qu'est-ce que nous voudrions atteindre pour la Guinée dans le domaine de conservation des espèces menacées et nous nous sommes accordés sur une vision et six objectifs.

Cette fois-ci, nous débattons des actions liées aux objectifs et les indicateurs du succès. Nous discuterons aussi des outils, des acteurs clés et comment continuer ce dynamisme de collaboration.

Le document qui résultera de cette consultation, sera utilisé comme base pour diriger une stratégie d'obtention des fonds pour financer les actions nécessaires à la conservation de ces espèces.

L'atelier aura lieu les **24 et 25 octobre 2023 à Conakry** en présentielle et en ligne pour les chercheurs en dehors de la Guinée.



1.1 Vision

A l'horizon 2050, les forêts et les espèces d'arbres menacées et endémiques de Guinée sont mieux connues, résilientes au changement climatique et durablement protégées par les communautés locales, les services gouvernementaux et toutes les parties prenantes, y compris les ONG et le secteur privé.

1.2 Objectifs

Objectif 1 : Les sites clés pour les espèces d'arbres menacés sont identifiés, protégés et restaurés. La promotion et la multiplication des espèces d'arbres menacés et l'inclusion dans les programmes de restauration sont développées avec les communautés locales.

Objectif 2 : Une large connaissance et compréhension sur les espèces d'arbres menacés et toutes les données et informations sont stockées et suivies dans un système central, facilitant une action de conservation coordonnée.

Objectif 3 : Les politiques notamment le code forestier et la monographie nationale sont mis à jour en tenant compte des espèces d'arbres menacés. Elles sont diffusées et appliquées auprès et par tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement y compris dans les études d'impact environnemental et social.

Objectif 4 : Les espèces d'arbres menacés sont utilisés de manière durable comme alternative aux espèces exotiques, fournissant des services écosystémiques et d'autres sources de revenus alternative à la population.

Objectif 5 : Une banque de semences nationale est établie pour la conservation ex-situ de la diversité génétique des arbres menacés, en plus des collections de conservation pour les espèces avec les graines non-banquables sont établies y compris les jardins botaniques, les parcelles privées et les forêts communautaires.

Objectif 6 : Les populations Guinéennes et les principaux organismes et services de conservations ont un sentiment de fierté et de responsabilité envers la protection des arbres menacés de Guinée et agissent en gardiens.

Les menaces

1. Agricultures itinérante/ non durable et élevages
2. Feux de brousse incontrôlés
3. Coupe abusive du bois
4. Exploitation minière (industrielle et artisanale)

Les autres menaces identifiées sont la carbonisation, l'urbanisation, la mise en place des infrastructures, usage inapproprié des produits chimiques, le prélèvement des produits forestiers non-ligneux (PFNL), la confection des briques cuites et la présence des espèces envahissantes.



Théorie du changement

SI :

La recherche scientifique sur les espèces d'arbres menacés est appuyée et effectivement assurée, des articles scientifiques sont publiés, et toutes les données et informations recueillies sont stockées et suivies dans un système central pour une gestion coordonnée, avec comme résultat une connaissance améliorée et bien documentée des espèces d'arbres menacés.

La politique forestière, le code forestier, la monographie nationale de la biodiversité ainsi que la directive relative aux études d'impact environnemental et social sont mises à jour pour prendre en compte les espèces d'arbres menacés, et ces textes sont diffusés et appliqués auprès et par tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement.

Les espèces d'arbres menacés fournissant à la population des services écosystémiques et d'autres sources alternatives de revenus sont utilisés de manière durable en lieu et place des espèces exotiques.

Une banque nationale de semences est établie pour la conservation ex-situ de la diversité génétique des arbres menacés, en plus de la constitution de collections de conservation pour les espèces avec les graines non-banquables, y compris à travers des jardins botaniques, des parcelles privées et des forêts communautaires.

Les citoyens Guinéens, en particulier les communautés locales, de même que les principaux organismes et services de conservation, ont un sentiment de fierté et de responsabilité envers la protection des arbres menacés de Guinée et agissent en gardiens permanents.

Les sites clés pour les espèces d'arbres menacés sont identifiés, protégés, restaurés.

Programme du deuxième atelier sur l'élaboration d'un Plan d'Action de Conservation pour les Arbres Menacés de la Guinée

Provisoire

21-22 novembre 2023 de 08h30 à 17h00

Jour 1		
08h30-09h00	Accueil et installation	Facilitateurs
09h00-09h30	Introduction et Bienvenue /Avis d'entretien ménager, Introduction des participants	Dr Sékou Magassouba
09h40-10h00	Ouverture de l'atelier	MEDD/ MESRS/ Ambassade Britannique
10h00-10h10	Photo de famille	Guinée Ecologie Comms
10h10-10h30	Pause-Café	
10h30-11h00	Présentation 1 : Récapitulatif du premier atelier	<i>Dr Sekou Magassouba</i>
11h00-11h30	Discussion en plénière	Mr Saliou Diallo /Facilitateurs
11h30-11h45	Présentation 2 : Prochaines étapes pour cet atelier	Charlotte Couch (RBG Kew)
11h45-12h05	Présentation 3 : Les actions et indicateurs	Charlotte Couch (RBG Kew)
12h05-13h00	Discussion 1 : actions et indicateurs	Mr Saliou Diallo /Facilitateurs
13h00-14h00	Pause déjeuner	
14h00-14h45	Post-discussion en plénière	mené par Mr Saliou Diallo
14h45-15h30	Présentation et Discussion : Ou sont les lacunes ? Qui sont les acteurs principaux pour les objectifs ?	Charlotte Couch (RBG Kew)/ Mr Saliou Diallo/ Facilitateurs
15h30-15h45	Pause-Café	
15h45-16h45	Discussion : Exemples des projets passés ou en cours qui ont atteint nos objectifs. Quelles leçons pouvons-nous tirer ?	Mr Saliou Diallo /Facilitateurs
16h45-17h00	Conclure jour 1	<i>Prof Amirou Diallo</i>

Jour 2		
08h30-09h00	Accueil des participants	Facilitateurs
09h00-09h10	Récapitulatif de Jour 1	Rapporteur
09h10-09h20	Aperçu des activités du jour 2	Mr Saliou Diallo
09h20-09h30	Présentation : Comment pouvons-nous passer de la planification à l'Action ?	Charlotte Couch
09h30-10h30	Discussion 6 : Comment pouvons-nous passer de la planification à l'Action ?	Facilitateurs
10h30-11h00	Post-discussion en plénière	mené par Mr Saliou Diallo
11h00-11h30	Pause-Café	
11h30-11h45	Présentation 4 : Comment nous pouvons maintenir le dynamisme ?	Charlotte Couch (RBG Kew)
11h45-12h45	Discussion 7 : les outils pour le maintien du dynamisme	Facilitateurs



12h30-13h15	Post-discussion en plénière	mené par Mr Saliou Diallo
13h15-14h15	Pause déjeuner	
14h15-14h45	Exercice : les outils et qui peut assister	Mr Saliou Diallo /Facilitateurs
14h45-15h30	Discussion en plénière : agréer sur les outils et les organisations qui peuvent assister	mené par Saliou Diallo et Mamadou Diawara
15h30-15h45	Pause-Café	
15h45-16h30	Prochaines étapes - Communication et responsabilité du PAC.	Charlotte Couch
16h30-17h00	Conclusion et rapport de l'atelier	Mr Saidou Doumbouya
17h00-17h15	Clôture de l'atelier	MESRS Recherche scientifique/ MEDD

